



## Après douze années de fermeture, **la pêche de la sardine rouvre en Baie de Seine d'avril à juin**

### **La pêche de la sardine en Baie de Seine interdite depuis 2010**

La mise en évidence de taux de contamination en dioxines et polychlorobiphényles de type dioxines (PCB-DL) supérieurs aux normes admises sur quelques sardines en 2009 avait conduit à une interdiction de la pêche de cette espèce en Baie de Seine en 2010 mettant un terme à une pêcherie importante en Normandie et fragilisant certains armements adhérents à l'organisation de producteurs FROM Nord et la criée de Fé-camp.

### **La sardine, une ressource abondante au marché porteur**

Cette espèce est toutefois une ressource abondante en Manche, non soumise à quota et dont le marché est porteur. Dans le contexte de limitation d'accès aux eaux britanniques et de baisse des quotas de pêche suite aux rétrocessions liées au Brexit, le FROM Nord a travaillé conjointement avec les services de la DGAL et de l'ANSES depuis 2020 afin d'étudier les possibilités de réouverture de cette pêcherie. Reprenant les résultats d'études menées en 2011 et 2012, le travail s'est concentré dans un premier temps sur les mois d'avril, mai et juin.

### **Des campagnes de prélèvements pour reprendre la pêche**

Deux campagnes de prélèvements d'échantillons ont été organisées et financées par le FROM Nord et le FEAMP en 2020 et 2021<sup>1</sup>. La première s'est avérée incomplète dans un contexte d'activité de pêche contrariée par la COVID 19. La seconde a permis de produire suffisamment d'échantillons représentatifs pour analyse.

Tous les résultats rendus par le laboratoire LABERCA se sont avérés en dessous des normes. Le FROM Nord a ainsi sollicité l'Etat pour la réouverture saisonnière, d'avril à juin, de la pêche de la sardine en Baie de Seine à des fins de consommation et de commercialisation. Cette ouverture vient d'être autorisée par arrêté n°50/2022 du 16 mars 2022 et offre de nouvelles perspectives à certaines flottilles.



**«Nous travaillons dès à présent à une nouvelle campagne d'échantillonnage sur les mois de juillet à octobre, en vue d'une extension de la période d'ouverture dès 2023.»**

Therry Missonnier, Directeur du From Nord

Pour plus d'informations : [www.fromnord.fr](http://www.fromnord.fr)  
Contact : Thierry MISSONNIER – 03 21 30 03 43



<sup>1</sup>Pour des montants de 25 728 euros en 2020 et 51 301.87 euros en 2021